



Gatineau

FRANCE BÉLISLE
MAIRESSE

Le 12 février 2024

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Par courriel : ministre@finances.gouv.qc.ca et consultations@finances.gouv.qc.ca

Objet : Demandes de la Ville de Gatineau dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025

Monsieur le ministre,

Nous souhaitons par la présente vous faire part des demandes et priorités de la Ville de Gatineau, dans le cadre de l'exercice de consultations prébudgétaires 2024-2025. Bien que plusieurs des défis auxquels font face notre ville et notre population soient partagés par l'ensemble du Québec, nous avons également des besoins qui sont propres à notre région. En tant que 4^e ville en importance au Québec, 2^e pôle en immigration et métropole de l'Ouest frontalière avec la capitale nationale, nous souhaitons que les mesures contenues dans le budget 2024-2025 contribuent à renforcer le positionnement socio-économique de notre ville et lui donnent les moyens de répondre aux besoins de ses citoyennes et citoyens.

Nous avons regroupé nos demandes sous cinq grands thèmes : Habitation, logement et itinérance ; transport collectif ; aménagement du territoire ; développement économique ; et infrastructures culturelles.

1. Habitation, logement et itinérance

Gatineau est frappée de plein fouet par la crise du logement, crise exacerbée par des particularités propres à la région. En effet, notre ville connaît un taux d'inoccupation des logements de moins de 1 %, et le principal facteur explicatif est lié aux conditions qui prévalent sur le marché de notre voisine, Ottawa. D'une part, les ménages ottaviens ont un revenu après impôt nettement supérieur aux ménages gatinois (88 000 \$ versus 69 500 \$ selon le recensement de 2021) ; d'autre

.../2

M A I R I E

part, le taux d'inoccupation des logements à Ottawa, à la fin de l'année 2022, était de 2,1 % et le loyer moyen pour un logement de deux chambres à coucher était de 1625 \$ par mois, alors que de l'autre côté de la rivière à Gatineau il était de 1269 \$ par mois.

De plus, tout comme ailleurs au Québec, les ménages propriétaires de Gatineau qui seraient en âge de choisir un autre mode d'habitation tardent à vendre leurs propriétés, en raison du coût élevé sur le marché locatif, limitant l'offre sur le marché de la propriété. Les ménages locataires retardent quant à eux leur accès à la propriété, en raison des prix élevés et des taux d'intérêt. Ces facteurs conjugués exercent aussi une pression à la hausse tant sur le marché locatif neuf qu'existant. En conséquence, malgré le nombre historiquement élevé de logements neufs construits au cours des dernières années, le taux d'inoccupation gatinois demeure en deçà de 1 %. Les besoins en matière d'accès à des logements sociaux et abordables sont particulièrement élevés.

Demande 1 : Assurer une bonification et un accroissement des programmes et mesures visant à faciliter la construction de nouveaux logements, en priorisant les logements sociaux et les logements abordables (par exemple : Programme de supplément de loyer, mesures fiscales qui favorisent encore plus la construction de logements sociaux et abordables, et financement des infrastructures requises).

D'autre part, nous attirons votre attention sur la situation d'urgence que traverse actuellement la Ville de Gatineau en matière d'itinérance. Le nombre de personnes en situation d'itinérance recensées en 2022, qui est presque cinq fois supérieur à celui enregistré il y a quatre ans. Cette réalité découle d'une multitude de facteurs, tels que le manque de logements abordables, un taux d'inflation élevé et d'autres facteurs socio-économiques. De plus, cette problématique s'inscrit dans un contexte de sous- financement des services sociaux en Outaouais.

L'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance a conduit à l'édification de campements de tentes et de roulottes sur notre territoire. Ces installations servent de refuge à des individus vulnérables qui, n'ayant d'autre alternative, tentent de recréer un environnement d'appartenance. Si Bien que notre approche ait été principalement collaborative, en travaillant de concert avec les personnes en situation d'itinérance ainsi qu'avec les ministères et les organisations partenaires du secteur, nous sommes convaincus que des solutions complètes et durables doivent être mises en place. Cela afin d'offrir aux personnes itinérantes des alternatives viables et des conditions de vie décentes.

Demande 2 : Mettre en place une structure de financement pérenne permettant de venir en aide et de soutenir les actions structurantes au bénéfice des personnes en situation d'itinérance.

2. Transport collectif

La Ville de Gatineau existe depuis un peu plus de vingt ans. Elle est le résultat de la fusion de cinq municipalités et couvre, de ce fait, un grand territoire, avec des caractéristiques socio-économiques et démographiques fort variées. À Gatineau comme ailleurs, l'adoption du télétravail

.../3

s'est traduite par une baisse de l'achalandage et de revenus pour la Société de transport de l'Outaouais (le transporteur public prévoit retrouver 80 % de son achalandage pré-pandémique d'ici la fin de l'année 2024). Plusieurs secteurs de la ville sont encore mal desservis par le transport en commun. Or, sachant que le transport est l'un des principaux secteurs émetteurs de GES et que la lutte aux changements climatiques passe par la réduction de l'utilisation de l'auto solo et le développement d'une offre de transport collectif efficace et abordable, nous croyons que le gouvernement du Québec a un rôle important à jouer pour appuyer cette transition. De plus, les transports collectifs sont bien souvent le seul moyen de transport accessible aux personnes à faible revenu. Des transports collectifs bien planifiés ont également un effet structurant et dynamisant pour le développement urbain et la densification. Pour toutes ces raisons, nous souhaitons que le gouvernement du Québec reconnaisse que le transport collectif est un bien commun qui contribue à une meilleure qualité de vie et qu'il fasse des investissements à cette hauteur.

Demande 3 : Soutenir les projets d'infrastructures de transport collectif visant à améliorer la mobilité sur le territoire, en particulier le projet de tramway qui a reçu l'aval de notre conseil municipal.

3. Aménagement du territoire

Gatineau, tout comme plusieurs villes du Québec, a un lourd passé industriel. Plusieurs terrains de grande valeur, situés dans des endroits névralgiques de notre ville, ne peuvent être utilisés pour de l'habitation ou pour des infrastructures culturelles ou récréatives, car les sols sont contaminés. Or, les sommes octroyées par Québec pour des projets de décontamination sont grandement insuffisantes par rapport aux besoins actuels. Nous croyons qu'un investissement substantiel dans la décontamination de ces terrains est nécessaire et permettrait, à Gatineau comme ailleurs, de les rendre disponibles pour répondre aux besoins urgents en matière d'habitation, notamment pour des logements abordables et des logements sociaux. À Gatineau, plusieurs de ces terrains se retrouvent dans notre centre-ville, où les initiatives et projets de développement sont nombreux et souhaités.

Demande 4 : Assurer une bonification du programme d'aide pour la décontamination des sols. D'autre part, nous sommes toujours en attente d'une confirmation du gouvernement du Québec concernant la localisation du nouvel hôpital pour Gatineau visant à répondre à des besoins criants en matière de santé pour notre région et présentant également le potentiel de devenir un pôle de développement économique majeur dans le secteur où il sera établi. Cependant, nous sommes conscients que, quel que soit l'emplacement final choisi, d'importants travaux d'aménagement des routes et d'amélioration de l'accessibilité seront nécessaires.

Demande 5 : Veiller à ce que l'implantation du nouvel hôpital se fasse à coût nul pour la Ville de Gatineau, en couvrant le financement des infrastructures requises.

.../4

4. Développement économique et régional

L'impact de la pandémie et des changements significatifs dans l'organisation du travail qui en ont découlé a eu des conséquences dévastatrices pour le centre-ville de Gatineau, fortement tributaire de la fonction publique. Selon la plus récente étude de l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO), le centre-ville de Gatineau fait face à une dévitalisation causée par le départ massif des fonctionnaires fédéraux en télétravail, entraînant une baisse substantielle de l'achalandage. Le rapport indique une diminution significative du nombre de travailleurs, passant de 36 070 à 14 460 entre 2016 et 2021, avec une chute de 75 % de la mobilité professionnelle. La prédominance de l'administration publique dans la structure économique est ainsi confirmée.

L'adoption du télétravail, que ce soit de manière complète ou hybride, s'inscrit comme une tendance pérenne, comme en témoigne la réduction des espaces et des édifices consacrés aux bureaux de la fonction publique fédérale. Malheureusement, la reprise post-pandémique et le retour des travailleurs ont été nettement moins prononcés à Gatineau que dans la plupart des autres centres-villes au pays.

Malgré ces défis, la situation actuelle se déroule dans un contexte où la Ville de Gatineau et plusieurs acteurs des milieux communautaires, culturels, académiques et d'affaires joignent leurs efforts pour revitaliser le centre-ville de Gatineau et y créer un milieu de vie dynamique et diversifié. Cette situation offre des d'opportunités, pour autant que les mesures appropriées soient mises en place pour assurer cette redynamisation. Sachant que le gouvernement du Québec accorde une importance particulière, comme en témoigne son engagement dans la revitalisation des centres-villes et la préservation des services de proximité dans la nouvelle entente partenariale avec les municipalités, nous formulons le vœu que des financements conséquents soient prévus dans le budget 2024-2025, pour passer à l'action rapidement. **Demande 6** : Soutenir financièrement les efforts de revitalisation et de diversification économique et commerciale du centre-ville de Gatineau (par exemple : réserver une enveloppe budgétaire pour la relance du centre-ville et offrir un programme d'aide aux entreprises implantées ou qui souhaitent s'y installer).

Demande 7 : Appuyer le développement de secteurs économiques stratégiques.

D'autre part, nous saluons l'appui apporté par votre gouvernement au projet de nouveau Centre des congrès à Gatineau. La réalisation de ce projet revêt une importance cruciale, étant donné que l'infrastructure actuelle ne satisfait plus aux exigences du tourisme d'affaires. Considérant le regain de vitalité observé dans ce secteur post-pandémique et les retombées économiques significatives qu'il génère, nous sommes vivement enthousiastes quant au démarrage imminent de ce projet.

Étant donné les fortes probabilités que le nouveau Centre des congrès soit érigé au cœur du centre-ville de Gatineau, sa concrétisation jouerait un rôle majeur dans les efforts de revitalisation et dans la création d'un écosystème adapté aux besoins et intérêts de cette clientèle spécifique. Nous exprimons l'espoir que le budget 2024-2025 soit l'occasion propice pour une annonce

.../5

concrète concernant le lancement des travaux de construction du nouveau Centre des congrès.

Demande 8 : Lancer le processus et annoncer le financement visant à doter Gatineau d'un nouveau Centre des congrès.

5. Infrastructures culturelles

Comme c'est le cas dans de nombreux secteurs d'activités, la région de l'Outaouais est sous-desservie dans le domaine de la culture, en particulier en matière d'infrastructures culturelles. Un rattrapage important doit se faire afin d'offrir à notre population et à nos artistes des lieux inspirants, accessibles et dynamiques, répondant aux besoins d'une croissance culturelle soutenue pour la région. Au cours des dernières années, à travers notamment l'adoption d'une nouvelle [Politique culturelle 2024-2034](#), la Ville de Gatineau a pris des engagements concrets pour contribuer au rattrapage culturel de Gatineau et de l'Outaouais, en investissant notamment dans plusieurs projets porteurs. Malgré ces engagements, la participation du gouvernement provincial demeure essentielle pour assurer la réalisation de certains projets. C'est le cas pour :

- **La bibliothèque Guy-Sanche** (les travaux sont sur la glace en attendant la réponse du ministère, ce qui entraîne des hausses de coûts et des délais de réalisation pour le projet. Une réponse rapide est requise pour confirmer la nécessité de tenir un concours d'architecture)
- **Les Ateliers du Ruisseau**
- **Le Centre en arts de la scène**
- **L'agrandissement/rénovation de La Filature**
- **Le Musée régional de l'Outaouais**

Nous réitérons également notre demande d'obtenir une entente transitoire en culture pour 2024, et une entente de développement culturel particulière (hors programme) pour la période de 2025 à 2027. Cette entente viendrait reconnaître la situation particulière de Gatineau comme porte d'entrée culturelle et touristique du Québec, à l'image des villes de Montréal et de Québec, de même que l'engagement pris par votre gouvernement concernant le retard d'investissements en culture dans la région. Une entente particulière représenterait un réel levier, compte tenu des investissements municipaux additionnels pressentis pour la période restante du plan d'action 2024-2027 de la nouvelle Politique culturelle de Gatineau. Nous espérons que le budget 2024-2025 verra la concrétisation de plusieurs de ces demandes qui ont été discutées dans la dernière année.

Demande 9 : Doter notre milieu d'infrastructures culturelles à la hauteur de ses besoins, en appuyant notamment les projets déjà sur la table.

Demande 10 : Signer une entente transitoire en culture pour 2024, et une entente de développement culturel particulière (hors programme), pour la période de 2025 à 2027.

.../6

Vous remerciant à l'avance pour l'attention et la considération que vous porterez à ces demandes, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

La mairesse,



France Bélisle

- c. c. Monsieur Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais
Monsieur Mathieu Lévesque, député de Chapleau
Monsieur Robert Bussière, député de Gatineau
Madame Susanne Tremblay, députée de Hull
Monsieur André Fortin, député de Pontiac